



Compte rendu de l'audience auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie du 20 octobre 2014

Nous avons été reçus le lundi 20 octobre dernier à notre demande par Mr Bessol, Inspecteur d'académie DASEN, Mme Caine DASEN adjointe, Mr Rousseau IENA en charge du premier degré, Mme Bister-Verger, chef de division des personnels.

1) Participation des collègues aux Réunions d'Infos Syndicales et au colloque maternelle :

Nous avons interrogé l'IA sur la tenue des RIS sur le temps de travail, nous avons prévu d'organiser une réunion d'infos syndicales le 12 octobre au matin sur le temps élèves. La circulaire du 16 septembre nous permet à nouveau de participer à des RIS sur le temps élèves. L'IA accordera la présence aux réunions d'infos syndicales sur le temps de présence élèves dans la mesure où tous les enseignants d'une même école ne participent pas (l'école ne pourra être fermée). Tous les collègues d'une même école ne pourront donc participer à la même RIS et devront se répartir sur les différentes RIS organisées par le SNUipp-FSU.

Dans le cadre des élections professionnelles, chaque agent a le droit à une heure d'info syndicale pendant la période des élections, nous avons fait la demande que cette heure soit déduite des heures d'APC cette semaine là, l'Inspecteur d'académie a accepté, les élus du SNUipp se déplaceront donc dans les écoles pour assurer cette heure d'info syndicale pendant la période électorale. Saisissez-vous de ce droit !

Nous avons aussi demandé à ce que tous les collègues qui souhaitent participer au colloque sur la maternelle puissent obtenir une autorisation d'absence, l'IA fera passer le message aux IEN pour accepter ces demandes.

2) Les retards d'inspection sur le département.

Nous avons fait remarquer que sur certaines circonscriptions des retards d'inspections sont important (depuis avril 2014 dans la circo de Chartres) et risquent de pénaliser les collègues qui seraient promouvables cette année. Mr l'IA nous indique qu'effectivement ce n'est pas normal et qu'il va faire en sorte que les rapports arrivent rapidement. Nous lui fournissons la liste des collègues qui nous ont signalé un retard dans l'arrivée de leur rapport d'inspection.

Quant à l'inspection en elle-même nous formulons la demande que le questionnaire préalable soit allégé, cela pourrait être en discussion lors d'un groupe de travail sur l'inspection. Par ailleurs, la grille indicative n'a pas bougé depuis 2010-2011 et pourrait être revue cette année.

3) Elections professionnelles .

Nous avons interpellé l'IA sur la capacité des boîtes mails académiques, certains collègues n'y accédant pas souvent, ces boîtes risquent d'être rapidement pleines au moment des élections.

Par ailleurs, nous remarquons de plus en plus, que les directeurs ne transfèrent pas les messages syndicaux arrivant à l'adresse de l'école à tous les enseignants de l'école. La boîte mail de l'école est comme la boîte aux lettres, tout ce qui arrive doit

être transféré à tous les enseignants de l'école. Mr l'Inspecteur d'académie s'engage à faire un rappel à l'ordre aux directeurs d'école pour que les informations passent.

4) La situation de la filière bilingue sur le département :

A ce jour, il n'y a pas de volonté de sa part d'ouvrir ou de fermer des classes bilingues sur le département. Il n'y a pas d'ouverture prévue sur Liffré dans la mesure où il n'a pas été sollicité officiellement sur cette demande. Il est inquiet sur les situations de Redon et St Malo mais pense que la sectorisation sur Redon va favoriser la filière.

Quant aux écoles de Rennes et de Bruz, la filière fonctionne bien. La volonté est de conforter la filière bilingue publique, notamment en accord avec la Ville de Rennes sur un projet à La Courouze.

5) La situation du surnombre sur le département :

Au 30 septembre, nous étions à 36 équivalent temps plein en surnombre. Il n'y aura donc pas de possibilité de faire appel à la liste complémentaire pour le département. Concernant, les remboursements de frais des PES 2014, les stagiaires vont devoir choisir l'une ou l'autre des deux indemnités possibles (voir l'article sur le site : <http://35.snuipp.fr/spip.php?article2009>)

6) La situation des dossiers d'AVS et d'AESH :

Actuellement, il y a encore des élèves sans AVS mais avec des droits ouverts, cela concerne 95 élèves au 15 octobre. S'il y a des situations problématiques avec des AVS, l'Inspecteur d'Académie nous conseille de voir ça directement avec Mr Devries qui gère directement les dossiers.

7) La question des REP et REP+ :

Nous avons interrogé l'IA sur la nouvelle carte. Dans le département, il n'y a pas de sortie du dispositif pour cette année, mais 3 collèges qui entrent : Clotilde Vautier et Les Chalais à Rennes et Pierre Perrin à Tremblay. Sur les 8 collèges en éducation prioritaire, 7 collèges sont en REP et 1 en REP+. Les enseignants des écoles qui sont en REP toucheront toutefois l'indemnité même si les écoles ne sont pas en REP+. La priorité sera mise sur la scolarisation des moins de 3 ans et sur « le plus de maître que de classes ».

8) Modification des circonscriptions et conséquences sur les postes de RASED et remplacement.

La situation sera évoquée en groupe de travail en amont du mouvement. Les postes seront tous remis au mouvement mais il y aura une attention particulière pour que les personnels ne soient pas lésés dans le changement d'implantation des postes.